



Le gobie à tâche noire, une espèce invasive !



Son impact :

- Ils consomment de grandes quantités d'invertébrés ainsi que des oeufs et alevins des espèces indigènes.
- Ils sont en compétition avec les autres espèces indigènes et peuvent rapidement peupler les plans d'eau et les canaux.
- Ils constituent, une fois implanté, l'essentiel des captures par les pêcheurs.
- Ils modifient leur régime alimentaire en fonction des ressources disponibles dans le milieu.



Nos recommandations :

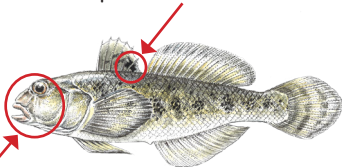
- Ne pas le remettre à l'eau.
- Ne pas l'utiliser comme appâts.
- Ne pas le transporter vivant.
- Ne pas l'introduire dans les milieux aquatiques.



Attention, le gobie à tache noire ressemble au chabot, il est important de bien savoir faire la distinction :

Le gobie à tache noire

Le gobie a une tache noire sur la première dorsale.



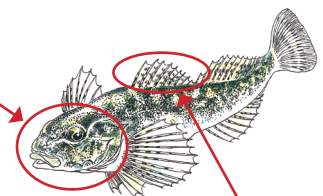
Il a un museau rond et court avec deux appendices nasaux.



Ses deux nageoires ventrales forment une ventouse.

Le chabot

Il est doté d'une grosse tête aplatie.



Ses nageoires sont piquantes.



Nous avons besoin de vous, pour nous faire remonter les informations car vous êtes les sentinelles de la pêche dans le Nord. Nous comptons sur vous pour nous envoyer : le lieu (cours d'eau + commune), la date d'observation, la taille, le nombre d'individus et des photos de l'espèce capturée.

Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Nord :

7/9 chemin des Croix - BP 50019 - 59 530 LE QUESNOY / contact@peche59.com - 03.27.20.20.54